

Conseil d'administration  
23-24 novembre 2023

En référence au  
point 3.2 de l'ordre du jour

Point 3.2 de l'ordre du jour : lieux des réunions de gouvernance : CA de juin 2024 et AG de 2025

Eu égard aux réunions du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> semestre 2024 nous proposons ceci :

- Réunion virtuelle les jeudi 15 et vendredi 15 mars
- Réunion en présentiel à Londres avec un dîner le mercredi 19 juin, suivi de deux jours de réunions les jeudi 20 et vendredi 21 juin.

En ce qui concerne l'Assemblée générale, nous nous étions efforcés de l'organiser dans la région Afrique en novembre 2025. Après avoir essayé plusieurs options sur le continent, compte tenu des considérations de voyage, de visa, d'hébergement et de sécurité, les seules options réalisables semblent être l'Afrique du Sud avec trois sites possibles (Cape Town, Durban ou Johannesburg) ou le Kenya (Nairobi). Nous travaillons avec nos partenaires de collaboration et une agence événementielle. Nous disposons d'un budget très détaillé établi par un tiers sous contrat : le budget est élevé (\$2,3 millions) aux prix actuels, comparé à celui de la Colombie (US\$1,8 million) et aucun imprévu n'est pris en compte.

A ce jour l'IPPF n'a d'AM ni au Kenya ni en Afrique du Sud. Nous avons de nouveaux partenaires de collaboration (PC) très dynamiques et engagés. Cependant, aucun d'entre eux n'est dans l'organisation depuis assez longtemps pour comprendre la culture, les exigences des autres AM ou le style de l'Assemblée générale, car aucun d'entre eux n'a participé à des AG ou à de grands rassemblements de l'IPPF.

Compte tenu de ce qui précède, la direction propose de modifier l'ordre de sorte que **l'Assemblée générale de 2025** se tienne dans la région ESEAOR (l'AM d'Indonésie et le Bureau régional sont d'accord et peuvent assurer cet événement) et que l'Assemblée générale se tienne en Afrique en **2028** – lorsque les PC/AM du Kenya et d'Afrique du Sud auront un peu plus d'expérience de l'IPPF. Nous pensons que cette solution serait acceptable pour tous. La décision doit être prise maintenant, car nous avons appris qu'il est extrêmement difficile de conclure un contrat avec un hôtel et d'organiser une manifestation de cet ordre dans un délai de moins de deux ans. Nous essaierons d'obtenir un contrat avec un hôtel qui nous permette de confirmer définitivement le nombre de participants (2 ou 3 par AM selon) plus près de la date de l'AG.